

Suivi-observation et évaluation

Les signataires du contrat urbain de cohésion sociale se sont engagés dans une démarche d'évaluation et d'observation qui intègre les éléments de contexte local et les directives nationales. Cette démarche se décline en plusieurs volets autour d'un objectif permanent de réajustement des orientations validées par la signature du contrat le 19 mars 2007 :

- **une observation continue des territoires prioritaires** des communes du CUCS élargie aux communes initialement pressenties¹ et aux autres quartiers de la ville d'Angers.
- **un rapport de l'activité** permettant de rendre compte des moyens financiers, techniques et humains mobilisés.
- **un appel à projet unique.**
- **un temps annuel d'analyse partagée.**

En 2009, il est prévu que l'évaluation finale porte sur les pratiques et les « façons de faire ».

1- Avrillé, Les Ponts-de-Cé, Montreuil-Juigné et Saint-Barthélemy-d'Anjou

Contrat urbain de cohésion sociale d'Angers, Trélazé et d'Agglomération

2007

Bilan d'activités 2007

Le CUCS se compose de cinq thématiques prioritaires et totalise 2 331 940€ de soutien des partenaires signataires aux actions répondant aux objectifs. Le contrat soutient des actions accueillant majoritairement un public originaire de territoires prioritaires. En 2007, ce sont 120 actions qui ont été financées dans ce cadre.



2007	Participation des signataires du CUCS		Part des financements spécifiques pour chaque axe		Nb projets	
Axe 1 : réussite	556.352 €	23.8%	254.203 €	46%	55	45.8%
Axe 2 : emploi	801.143 €	34.3%	233.938 €	29%	11	9.2%
Axe 3 : délinquance	445.433 €	19.1%	422.143 €	95%	12	10.0%
Axe 4 : santé	126.039 €	5.4%	42.214 €	33%	10	8.3%
Axe 5 : habitat	402.973 €	17.3%	306.462 €	76%	32	26.7%
Total	2.331.940 €	100%	1.258.960 €	54%	120	100.0%

Quelques éléments de contexte 2007

Au regard des indicateurs d'observation suivis depuis la mise en place du Contrat de ville sur Angers et Trélazé, la situation sociale des quartiers prioritaires reste délicate. Elle justifie la poursuite de l'engagement des partenaires et d'une action conjointe de tous les acteurs sur ces territoires.

2007	Part des élèves en collège publics issus de milieux défavorisés	Demandeurs d'emploi (cat. 1+2+3) 01.01.2008	Allocataires sous le seuil de bas revenu (60% de la médiane /871€)	Faits constatés de délinquance	Entrants parc locatif social aux revenus < 60% des plafonds
6 quartiers prioritaires	47.6%	4 802	5 836	3 846	1 273*
Trélazé	55.7%	598	829	518	94
Angers	35.3%	9 303	12 465	10 773	2 412
Agglo	34.8%	13 295	NR	NR	3 048
Département	35.5%	NR**	NR	NR	NR

* hors les Plaines/Petit-Bois ; ** non renseigné



Observations

- Baisse plus prononcée des effectifs du second degré dans les territoires prioritaires (-6% / -0.7% pour le département)
- Taux de réussite au diplôme national du brevet en juin 2007 plus proche du taux départemental pour Lurçat, Rabelais et Californie hormis Jean Rostand à Trélazé
- Proportion d'élèves boursiers les plus en difficulté toujours importante (>36% / 29.5% pour le département)
- Part d'élèves issus de milieux défavorisés plus importante dans les collèges en éducation prioritaire (en moy. 50% / 35.5% pour le département)
- Orientation des élèves de l'éducation prioritaire plus souvent vers le second cycle professionnel
- Taux de redoublement de la seconde générale et technique plus importants pour les élèves issus des collèges en éducation prioritaire

Information : la loi de février 2005 réforme l'enseignement spécialisé, qui conduit à l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les écoles de quartier.

Préconisations

- Poursuivre les efforts pour lutter contre l'échec scolaire, notamment à Trélazé
- Soutenir et renforcer la fonction parentale dans l'éducation des enfants.

Le contrat renforce et complète les dispositifs suivants :

- Réseau ambition réussite
- Le programme de réussite éducative (PRE)
- Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)
- Le contrat éducatif local (CEL)
- Ville, vie, vacances (VVV)
- Contrat enfance jeunesse (CEJ)

Objectif : Favoriser la continuité éducative qui contribue à renforcer la réussite scolaire des enfants et des jeunes et soutenir les parents

Les ateliers d'accompagnement à la scolarité de la Fédération des Œuvres laïques dans les écoles de Trélazé.

La Ville de Trélazé favorise la réussite scolaire en développant dans ses écoles élémentaires un dispositif professionnalisé d'accompagnement à la scolarité géré par la FOL49.

Les enfants en difficulté scolaire sont la cible prioritaire de cette action : le repérage des enfants s'effectue avec les enseignants et dans le cadre du PRE et des objectifs d'évolution individualisés sont fixés en lien avec les familles.

L'implication parentale est favorisée avec l'obligation de participation des parents à des temps forts. La présence d'une professionnelle de la CAF permet alors de travailler avec les familles de manière globale, par exemple en abordant la question du budget lors de l'organisation de premiers départs en vacances.

Focus

Objectif : l'accès à la culture pour permettre la fréquentation durable des structures spécialisées par les habitants des territoires prioritaires.

La **compagnie Map (Angers)** est implantée sur le quartier de Monplaisir depuis 2003.

Elle s'engage depuis sa création à construire des projets artistiques afin de permettre et développer un accès à la culture aux habitants de Monplaisir, elle souhaite ainsi valoriser le quartier de Monplaisir par une dynamique culturelle auprès des habitants du quartier, d'Angers et de l'agglomération. Son objectif est de créer du rêve, de l'imaginaire, des émotions, réunissant tous les types de public autour d'un « instant » de spectacle. Un soin particulier est apporté à l'accueil du public.

L'accès aux équipements culturels est également un objectif important de la compagnie. Pour la saison 2008/2009 sont prévus la constitution d'une commission de programmation réunissant des habitants ainsi que deux nouveaux services aux spectateurs : la prise en charge des enfants lors des spectacles, la mise en place d'un service pédibus ou accompagnement des riverains jusqu'à leurs domiciles avant et après les représentations.

En 2007, forte accélération de la baisse des demandeurs d'emploi (DE) (cat. 1+2+3), une tendance locale qui suit la tendance nationale

Observations

- Baisse du nombre de demandeurs d'emploi comparable pour les quartiers, prioritaires ou non
- Baisse un peu plus rapide à Monplaisir (le quartier compte toujours plus de 11% des demandeurs d'emploi de la ville d'Angers) et baisse moins rapide sur Roseraie (14.2% des DE de la ville au 01.01.08 contre 13.5% au 01.01.06)
- Baisse plus rapide pour les hommes (hausse des emplois dans le bâtiment)
- Légère baisse du nombre des jeunes accueillis par la MLA et résidant dans les quartiers prioritaires (-4%) ; stabilité observée à Angers et sur ALM
- Baisse importante du nombre de personnes suivies dans le PLIE (incertitude sur le financement du PLIE contraint de voir à la baisse le nombre d'entrants dans le dispositif)
- Faible présence d'activités économiques dans les quartiers prioritaires

Diminution des situations de pauvreté dans tous les quartiers prioritaires, mais leur intensité s'aggrave

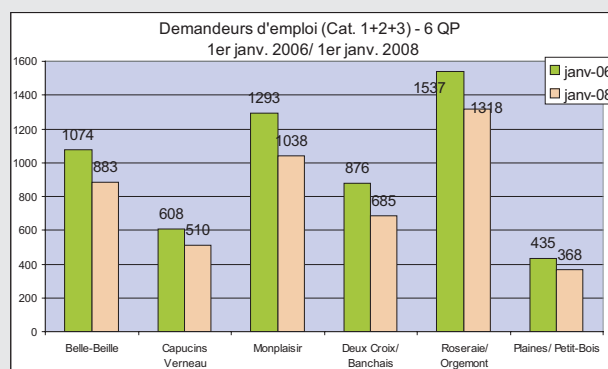
- 52% des allocataires du RMI d'Angers et Trélazé habitent dans les quartiers prioritaires
- Hausse de la part des allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus plus rapide sur les quartiers prioritaires

Préconisations

- Recentrer les actions d'insertion professionnelle en direction des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires
- Dans tous les quartiers prioritaires, poursuivre les efforts sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi vers une situation durable
- Accroître les actions de sensibilisation et d'information sur la réalité des métiers en flux tendus
- Développer les actions d'aide à la mobilité
- Poursuivre les actions pour lutter contre les discriminations
- Face à la progression des ménages vivant sous le seuil de bas revenus, poursuivre et intensifier les réflexions sur les seuils de revenus ouvrant droit aux aides sociales

Le contrat complète les actions portées par les structures et dispositifs suivants :

- Mission locale angevine (MLA)
- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)
- Conseiller emploi formation (CG 49)
- Zone franche urbaine (ZFU)



Part des allocataires vivant sous le seuil de bas revenu sur le nombre total d'allocataires

	31/12/2006	31/12/2007	Evo.(point)
Belle-Beille	28,93	29,73	0,8
Capucins/Verneau	36,63	36,56	-0,07
Monplaisir	46,75	48,23	1,48
Deux-Croix/Banchais	37,89	38,56	0,67
Roseraie/Orgemont	44,32	45,13	0,81
Sous Total QP Angers	38,63	39,45	0,82
Angers hors QP	22,9	23,65	0,75
Angers	29,92	30,64	0,72
Plaines/Petit-Bois	39,43	39,91	0,48
Trélazé hors P/PB	28,65	28,94	0,29
Trélazé	34,28	34,77	0,49

Focus

Objectif :
accès à l'emploi en levant les freins à l'embauche

Le travail saisonnier arboricole constitue une véritable étape dans un parcours d'insertion. Il permet l'acquisition d'une autonomie et lève les freins à l'insertion professionnelle et sociale. Des moyens de transport gratuits sont mis à la disposition des personnes pour les conduire à leur travail. Des conseillers sont présents tout au long de la démarche. Parmi ces travailleurs saisonniers figurent des demandeurs d'emploi de longue durée, des sortants de prison, des bénéficiaires du RMI, des jeunes inscrits à la MLA... Il s'agit pour ce public de retrouver des ressources financières, un rythme de travail. L'accompagnement réalisé permet de travailler sur les aspects de la vie quotidienne et pas seulement sur l'employabilité.

Observations

- Des indicateurs de délinquance révélant des états de tension pour quatre quartiers prioritaires : Belle-Beille, Monplaisir, Verneau et Roseraie
- Un nombre de mis en cause en hausse et pour un quart dû aux mineurs. Les quartiers Monplaisir et Roseraie voient leur nombre de personnes mises en cause augmenter fortement (respectivement +101 et +224). La part des mineurs a cependant baissé à la Roseraie
- En un an, baisse du nombre d'atteintes aux biens et aux personnes, avec des situations contrastées selon les quartiers. Augmentation de près de 30% à Monplaisir (103 en 2007 contre 81 faits en 2006)

Préconisations

- Sensibiliser les habitants à la prévention et soutenir les parents dans leurs fonctions éducatives
- Développer des dispositifs d'animation ou de prévention de la délinquance en direction des jeunes les plus en difficultés et/ou en rupture avec les institutions, en ciblant les actions en fonction des tranches d'âge
- Renforcer ou pérenniser les dispositifs de médiation dans les quartiers où certaines problématiques restent préoccupantes ou récurrentes (alcool, drogue, racisme, incivilité...)
- Prendre en compte le temps de la nuit dans le développement d'actions de prévention de la délinquance

Focus

Objectif : prévention de la récidive

Le stage de citoyenneté est une décision de justice qui a pour objectif de rappeler les valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité humaine sur lesquelles est fondée la société, de faire prendre conscience de sa responsabilité pénale et civile ainsi que des devoirs qu'implique la vie en société. La mise en œuvre des stages de citoyenneté se fait sur le territoire de ressort du Tribunal de grande instance d'Angers et s'appuie sur un partenariat local fort. Les stages sont d'une durée de trois jours et demi à l'intention d'un public adulte ou mineur.

Le contrat renforce les dispositifs suivants :

- Le contrat local de sécurité (communes)
- Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (ALM)
- Le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)

Santé

Une démarche d'observation et de mobilisation accrue

Observations

Dans le cadre du contrat de ville 2000/2006, aucun indicateur n'avait pu être mobilisé pour analyser la thématique « Améliorer l'accès aux soins pour tous »

Les partenaires se sont lancés dans le recueil d'indicateurs auprès de divers fournisseurs de données (CPAM, CHU, CESAME, Conseil Général). Des conventions sont en cours de signature ou de négociation. L'exploitation de ces données permettra d'aborder un aspect encore peu exploré : la connaissance des situations de santé dans les territoires prioritaires

Préconisations

- Développer des actions de prévention autour de l'alcool et des risques qu'il engendre

Le contrat renforce les dispositifs suivants :

- Groupement régional de santé publique (GRSP)
- Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT)
- Réseau d'addictologie du territoire angevin (RATA)

Focus

Objectif : mise en œuvre d'un projet territorial de santé publique

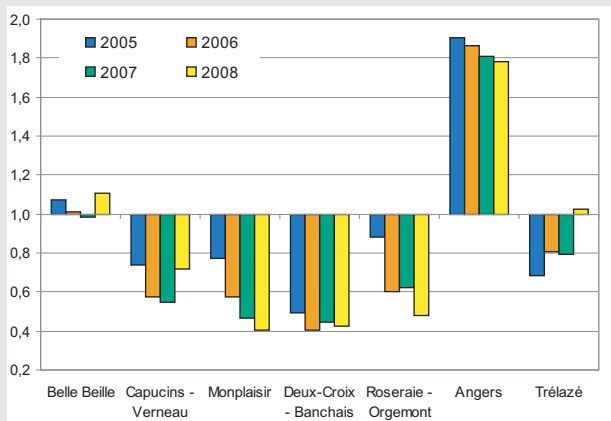
Les déterminants sociaux de la santé révèlent l'état de santé et la fragilité potentielle des habitants des territoires de la politique de la ville.

L'atelier santé ville (ASV) est un instrument de territorialisation de la politique de santé publique et de mobilisation coordonnée des acteurs qui donne un modèle méthodologique d'intervention de proximité, basé sur des diagnostics sectorisés. Cette démarche permet de développer des dynamiques intégrées et de pouvoir favoriser une approche communautaire. C'est dans ce cadre que les villes d'Angers et Trélazé ont eu la volonté de mettre en œuvre un projet territorial de santé publique à travers le dispositif atelier santé ville avec pour **objectifs** :

- améliorer la connaissance des situations de santé, des ressources et des besoins locaux
- renforcer les compétences et l'animation des acteurs du territoire
- faciliter l'accès aux soins et à la prévention des publics vulnérables.

Observations

- Au 1^{er} janvier 2008, la demande locative sociale est en hausse à Belle-Beille, Capucins/Verneau (notamment des demandeurs du quartier souhaitant le quitter) et à Trélazé, au contraire des quartiers Monplaisir et Roseraie.
- En 2007, le nombre d'entrants dans le parc locatif social entre 2006 et 2007 est moindre sur les quartiers prioritaires, Trélazé et ALM (mobilité réduite). Progression sur Angers
- Le vieillissement et la précarité des locataires entrants constatés les années précédentes s'estompent partiellement en 2007. De nouveaux locataires disposant a priori de revenus moins faibles et d'une situation professionnelle plus stable. La part des 30-59 ans et des familles monoparentales augmente sur les quartiers angevins
- Les opérations de rénovation urbaine ont un impact sur l'attractivité des quartiers concernés, qui évolue en fonction des phases de réalisation des projets



Evolution de l'indice d'attractivité sur les communes d'Angers et Trélazé et sur les quartiers prioritaires angevins entre 2005 et 2008
Source : Fichier de la demande locative sociale du Maine-et-Loire – CREHA Ouest.

Préconisations

- Initier des actions favorisant la rencontre entre les anciens et les nouveaux habitants.
- Poursuivre la communication auprès de la population sur les opérations menées (notamment nouveaux services et équipements)
- Engager avec ALM dans le cadre du Plan local de l'habitat (PLH) l'élaboration d'un accord collectif local pour favoriser la mixité sociale
- Poursuivre la construction de locatifs sociaux dans d'autres quartiers afin de mieux concourir à l'objectif global de mixité sociale

Le contrat accompagne le programme de rénovation urbaine

Focus

Objectif : Améliorer la qualité de vie au quotidien des habitants des territoires prioritaires (appropriation des espaces publics)

Les points information ORU sur le quartier des Plaines/Petit-Bois de Trélazé

Aidé d'un professionnel, des habitants ont réalisé une maquette des Plaines qui est progressivement modifiée en fonction de l'avancée des travaux du quartier.

Cette réalisation a permis aux habitants d'échanger entre eux et de s'exprimer sur leur vécu et sur leurs attentes et craintes vis-à-vis de cette évolution.

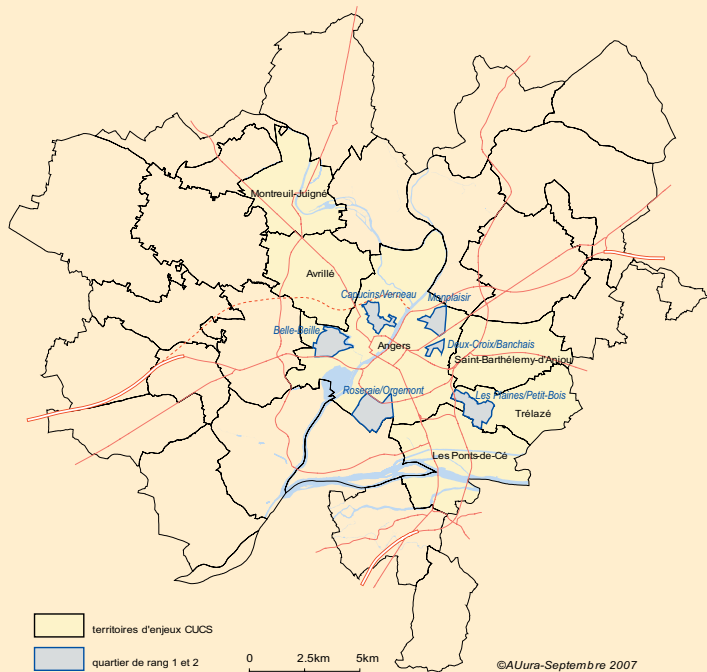
Cette maquette représente un outil concret qui montre les changements opérés dans le quartier ; elle est donc régulièrement utilisée comme outil d'explication et d'échanges avec les habitants au cours de « points info ORU », organisés à la sortie des écoles, dans les centres commerciaux, lors d'événements festifs, au moment du marché, etc. et animés en concertation par les élus, les associations du quartier et les bailleurs sociaux.

Focus

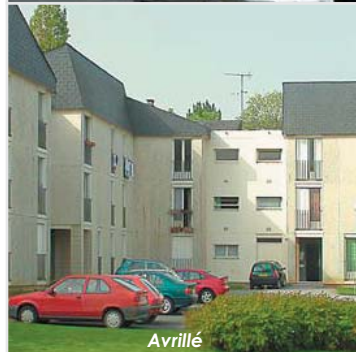
Objectif : Renforcement des liens entre les projets urbain et social

Maison de quartier des Capucins, projet Mémoire pour prendre conscience de son appartenance à un quartier et préparer l'arrivée de nouveaux habitants (Angers)

Des habitants témoignent de la vie du quartier, avant la période d'urbanisation, de tout ce qui fait sa spécificité, afin de la faire connaître et la partager entre anciens et nouveaux habitants. Une dizaine de personnes ont collecté cette mémoire, et plus de 500 personnes ont participé à ce projet sur 4 ans. Cette action s'est aussi traduite par la valorisation des savoir-faire de chacun, mais aussi par la circulation de la parole avec la participation de chacun aux échanges. Il s'agissait de reconnaître en chacun des compétences, pour certains leur connaissance du quartier, pour d'autres leur réseau de relations... Cette collecte de mémoire a permis d'animer le quartier et de provoquer des échanges entre différents pôles cloisonnés. La matière collectée est devenue un support pour l'échange et une façon de dépasser son pôle de vie pour en découvrir d'autres.



Les partenaires ont pris plusieurs engagements dans la mise en œuvre du contrat urbain de cohésion sociale : un assouplissement des procédures et la réactivité des financements, le point d'entrée unique développé dans le cadre du contrat de ville a été maintenu, un cadrage mieux défini et plus lisible avec des appels à projets pour aider à la formalisation des projets et la mise en œuvre d'une instruction quasi permanente. Une phase de transition a été mise à profit par les partenaires pour finaliser le contrat, tant dans son écriture que dans son organisation : mise en place des instances politique, techniques et thématiques, élaboration de l'appel à projets unique, précision sur les protocoles d'instruction des projets, définition de la fonction d'accompagnement des projets et des associations... Même si la majeure partie de la mise en œuvre a été élaborée en 2007, plusieurs chantiers sont restés ouverts, tant dans la conception que dans la mise en œuvre. Cette période a également été utilisée pour réinterroger la pertinence des projets reconduits du



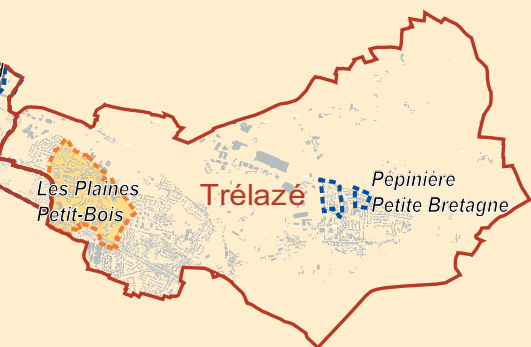
contrat de ville au contrat urbain de cohésion sociale pour préparer les opérateurs à une réorientation, voire un arrêt éventuel de leurs actions.

21% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS pour 43,5% de l'ensemble des financements des partenaires.

Les projets se répartissent autour des cinq axes : réussite et continuité éducatives, emploi et développement économique, prévention de la délinquance et tranquillité publique, santé, habitat et cadre de vie.



Actions en cours
- Accès aux droits et informations juridiques,
- Insertion par l'économie,
- Maison d'arrêt....



Depuis les démarches contrat de ville et le lancement de l'opération de rénovation urbaine des Plaines en 2002, Trélazé s'est engagée dans l'accélération du processus de « mieux vivre » dans ses quartiers, par la mise en place en 2005 du Programme de réussite éducative et du CUCS en 2007.

Afin d'assurer une prise en compte efficace des besoins du territoire par les porteurs de projet, élus et techniciens de la Ville ont engagé, depuis 2006, une démarche d'accompagnement renforcé des associations dans la réflexion, le montage et l'évaluation de leurs projets inscrits dans la politique de la ville. Cet accompagnement s'effectue au travers de la mobilisation des instances locales, du soutien méthodologique dans l'élaboration des actions et par l'interface jouée par la ville dans les relations avec les institutions partenaires. Alors que le PRU a permis le désenclavement de la zone urbaine sensible, l'amélioration et la diversification du bâti, d'autres enjeux restent à relever, en particulier les questions éducatives et d'insertion professionnelle : en effet, les résultats scolaires dans les écoles de la commune et le niveau de qualification des demandeurs d'emploi restent faibles. La mise en réseau des acteurs locaux, l'expérimentation d'actions innovantes doivent dès lors permettre une amélioration sensible de la situation socioéconomique des habitants et favoriser une appropriation conjointe des nouveaux espaces et équipements par les populations « anciennes et nouvelles » des quartiers de la politique de la ville.



Population 1999

Quartier *Plaines/Petit-Bois*

6 170 habitants
56% de la ville

Problématiques territoire

Atouts :

- Taille réduite du quartier même s'il représente 56% de la population de la ville
- Opération de renouvellement urbain démarrée rapidement et qui arrive à sa phase finale
- Des instances locales qui se rencontrent régulièrement pour échanger sur les besoins et mettent en œuvre les actions nécessaires
- Pluralité culturelle à travers notamment les fêtes de quartier

Faiblesses :

- Situation de précarité économique et sociale de certaines populations : depuis septembre 2006 stagnation puis augmentation du nombre de demandeurs d'emploi
- Faiblesse des résultats scolaires (notamment du taux de réussite au diplôme national du brevet)
- Les chiffres de la délinquance, légèrement au dessus de la moyenne de l'agglomération, impliquent une vigilance accrue et une réactivité de l'ensemble des partenaires

En 2007, réflexion pour la mise en place d'un lieu d'accueil et d'accompagnement vers l'emploi « tout public » (ouverture en juillet 2008)

- Renforcement des acteurs présents dans les quartiers, avec la création d'une équipe de correspondants de nuit
- Développement des actions éducatives en faveur des enfants les plus en difficulté et éloignés des structures d'accueil dites « de droit commun ».

Actions du CUCS en 2007

31% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS pour 21,2% de l'ensemble des financements du CUCS.

En 2007, les projets se répartissent principalement autour des thématiques « Réussite et continuité éducatives », et « Habitat – Cadre de Vie », l'axe « Prévention de la Délinquance » se caractérisant par le soutien particulier à un nouveau dispositif de quartier (équipe de correspondants de nuit).

Actions en cours

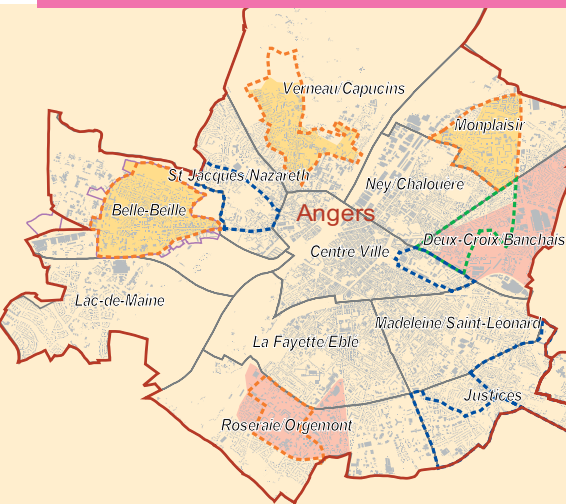
- *Réflexion pour la mise en place d'un lieu d'accueil et d'accompagnement vers l'emploi « tout public »*
- *Renforcement des acteurs présents dans les quartiers, avec la création d'une équipe de correspondants de nuit*
- *Développement des actions éducatives en faveur des enfants les plus en difficulté et éloignés des structures d'accueil dites « de droit commun »*
- *Mise en oeuvre d'une démarche de diagnostic partagé sur la santé.*

Préconisations

- Diversifier et renforcer les actions favorisant l'emploi et la qualification des demandeurs d'emploi
- Développer les actions éducatives, en particulier auprès des enfants et familles les plus en difficulté
- Accentuer les actions favorisant la mixité sociale : réussir le pari de la mixité des populations dans le « nouveau » quartier des Plaines à travers le tissu associatif
- Relancer une dynamique partenariale de prise en compte des actes de délinquance, notamment ceux perpétrés par des mineurs.

Actions en cours

- Renforcement du soutien en direction des jeunes (permis de conduire, accès à une situation courte d'emploi),
- Développement des projets en lien avec le PRU,
- Soutien aux populations étrangères dans leur démarche quotidienne.



Pour rappel en 2006, plus de 170 actions étaient financées par la mission contrat de ville dont plus de 80 % depuis plusieurs années. Lors du passage du Contrat de ville au CUCS la Ville d'Angers a effectué un travail important en transférant 600 000 € des subventions allouées au titre du Contrat de ville, dont la reprise de 117 296 € versées par l'Etat FIV, de la mission contrat de ville vers les différentes directions en charge des politiques publiques de droit commun.

Cette démarche a été gratifiante pour les opérateurs concernés qui ont perçu la pérennisation de leurs actions comme une reconnaissance de leur mobilisation et des efforts réalisés.

De plus, ce choix politique a redonné tout leur sens aux crédits « politique de la ville » en les rendant partiellement disponibles pour de l'expérimentation et de l'innovation.

Le CUCS contribue à renforcer la politique municipale de droit commun, c'est dans ce cadre que le travail est mené avec les services « thématiques » qui sont pleinement associés aux projets initiés dans ce cadre. Par ailleurs le CUCS s'articule avec les opérations d'urbanisme du Programme de rénovation urbaine en développant des projets d'animation liés aux transformations des territoires : travail sur la mémoire, jardins en pieds d'immeuble, mobilisation des locataires, décoration de portes d'appartements démolis. Ce contrat s'inscrit dans un contexte local qui évolue :

- La politique municipale de proximité se finalise avec la mise en place des cinq pôles de territoires (comportant chacun deux quartiers) et de 10 adjoints de quartiers.
- Le nouveau schéma directeur de la CAF de l'Anjou sur la période 2005/2008 a modifié ses territoires et modalités d'interventions ; ainsi 7 agréments « centres sociaux » et 4 « prestations d'animation locale » sont en cours de contractualisation pour les maisons de quartiers, et une association d'habitants.

Population 1999

Quartier Roseraie/Orgemont

16 965 habitants
11.2% de la ville

Problématiques territoire

Atouts :

- Une dynamique partenariale positive (bénévolat, professionnels du social, enseignants)
- La présence d'un pôle municipal territorial Roseraie-Justices-Madeleine-Saint-Léonard
- La forte présence du végétal et des cheminements
- Une opération de rénovation urbaine très importante qui devrait améliorer l'offre d'équipements publics et de commerces
- L'arrivée du tramway : l'accès au centre ville sera facilité pour les habitants, de même que l'accès aux équipements du quartier
- Un portail Internet avec un fonctionnement interactif permettant à chacun de diffuser l'information.

Faiblesses :

- La précarité et l'isolement de certaines familles
- Un manque de mixité sociale dans les écoles

- Les ressources des ménages ainsi qu'une présence forte de « travailleurs pauvres »
- Un nombre important de familles monoparentales avec une problématique éducative forte
- La présence de jeunes en difficulté ne fréquentant pas, pour certains, les structures institutionnelles ou associatives
- Un quartier assez monofonctionnel offrant peu d'emplois
- L'affaiblissement du rôle de centralité de la place Jean XIII compte tenu des travaux et de la diminution des manifestations socioculturelles sur le secteur.

Actions du Cucs en 2007

7% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers, 4% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers. Les projets se répartissent autour des axes Réussite et continuité éducatives, Habitat et cadre de vie.

Actions en cours

- Soutien aux parents,
- Manifestations conviviales,

- Conférences (monoparentalité, jeunesse),
- Animation jeunesse,
- Accompagnement scolaire,
- Jardins en pieds d'immeuble,
- Film sur évolution du quartier,
- Fonds de participation des habitants (FPH)

Préconisations

- Renforcer l'attractivité du quartier et fidéliser la population attachée au quartier en développant les services et l'offre éducative, sportive et de loisirs
- Apporter des réponses éducatives, de loisirs, socio-professionnelles aux jeunes, et notamment ceux les plus en difficulté
- Renforcer les actions éducatives en direction des enfants et l'aide à la fonction parentale notamment en direction des familles monoparentales
- Renforcer les actions en direction des personnes âgées
- Développer les espaces de dialogue entre les habitants, les institutions, les associations et les élus.

Quartier Deux-Croix/Banchais

Population 1999

10 795 habitants

7.1% de la ville

Problématiques territoire

Atouts :

- Un développement des lieux associatifs de proximité avec une dynamique partenariale forte
- Volonté d'actions pour le rapprochement des micro-quartiers
- Une représentation féminine forte : implication des femmes et des jeunes femmes dans les actions et sur l'espace public
- Un quartier proche du centre ville dont la mutation devrait favoriser une plus grande mixité sociale
- Une opération de rénovation lourde avec des équipements de quartiers structurants, et notamment la cité éducative Annie Fratellini.

Faiblesses :

- La situation des demandeurs d'emploi, le taux de chômage et le chômage de longue durée, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi

- Les ressources des ménages ainsi qu'une présence forte de « travailleurs pauvres »
- La question éducative, avec un fort taux de familles monoparentales et un collège avec peu de mixité sociale
- Pourcentage élevé de redoublement en classe de sixième.

Actions du Cucs en 2007

14% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers pour 3% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers. Les projets se répartissent autour de deux axes : Réussite et continuité éducatives, Habitat et cadre de vie.

Actions en cours

- Travail sur la mémoire,
- Animation jeunesse,
- Sécurité routière,
- Soutien aux parents,

Préconisations

- Poursuivre le travail d'échanges inter quartier (Banchais et Grand-Pigeon)
- Continuer le travail sur l'insertion sociale et professionnelle
- Poursuivre la communication autour des projets d'urbanisme
- S'appuyer sur le projet du pôle Fratellini pour renforcer l'offre éducative
- Travailler sur les priorités du quartier identifiées par les partenaires à partir de la démarche d'agrément «centre social» du centre Marcelle Menet finalisée fin 2008.

- Accompagnement scolaire,
- Jardins en pieds d'immeuble,
- Formation des acteurs,
- FPH,
- Accueil des nouveaux habitants.

Quartier Monplaisir

Population 1999

11 112 habitants

9.7% de la ville

Problématiques territoire

Atouts :

- Un programme de réussite éducative qui situe clairement les enjeux éducatifs à relever.
- Un réseau d'acteurs de proximité porteurs d'une connaissance fine de l'existant et de l'histoire de ce quartier.
- Le pôle commercial de l'Europe conforté par la dynamique du marché du dimanche.
- Une assez bonne représentation de la diversité d'expression du quartier présente dans les différentes instances et associations du quartier.

Faiblesses :

- La situation des demandeurs d'emploi, le taux de chômage de longue durée, le nombre de demandeurs d'emploi
- Baisse de l'attractivité du quartier
- Les ressources très faibles des ménages
- Une présence importante de « travailleurs pauvres ».
- Une forte représentation de familles et familles monoparentales avec des problèmes éducatifs et scolaires importants.
- Des associations et des institutions parfois désorientées face à la gravité et la diversité des difficultés rencontrées par la population

- Un « morceau de ville » qui se spécialise, avec une activité principalement orientée vers les services et activités à dominante de soutien ou d'accompagnement social
- Un quartier qui manque de ressources neuves en complément de l'existant.

Actions du Cucs en 2007

17,5% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers pour 11,9% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers.

Les projets se répartissent autour de deux axes : Réussite et continuité éducatives, Habitat et cadre de vie.

Actions en cours

- Soutien aux parents,
- Accompagnement scolaire,
- Animation jeunesse,
- Pieds d'immeuble,
- Projets culturels (Théâtre, Musique),
- FPH,
- Atelier santé ville (ASV : diagnostic partagé en cours d'expérimentation).

Préconisations

- Une mixité sociale à rétablir en faisant évoluer la figure urbaine du quartier :
 - Par un rééquilibrage de l'offre de logements du parc social et du parc privé,
 - En dynamisant l'activité économique (EURL et TPE) par la mise à disposition de locaux et moyens de soutiens logistiques partagés
 - En dynamisant l'activité commerciale dans sa fonction d'animation du territoire, par la mise en réseau des différents pôles commerciaux du quartier en soutien des associations de commerçants.
- Promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes par l'augmentation de leur niveau de qualification
- Renforcer l'action éducative et le soutien à la fonction parentale en s'appuyant sur les dispositifs existants.
- Renforcer la capacité d'action des acteurs en construisant un projet de territoire qui fédère les acteurs autour de projets transversaux.
- Cibler l'implantation d'équipements (et de projets) structurants valorisant des domaines tels que : la culture – le soutien à la vie économique – l'éducation – le sport.
- Définir un projet culturel à long terme pour le quartier.

Quartier Capucins-Verneau

Les Hauts-de-Saint-Aubin

Population 1999

8 516 habitants
5.6% de la ville

Problématiques territoire

Atouts :

- Une mobilisation d'habitants de la cité (charte vivons bien ensemble, comité régie de quartier...)
- La présence d'un pôle municipal territorial Hauts-de-Saint-Aubin/Doutre/Saint-Jacques
- Un réseau d'acteurs professionnels investis
- Des aménagements urbains de qualité au sein de la cité liés à l'opération de rénovation urbaine
- Un urbanisme en pleine évolution avec des projets structurants : site des plateaux des Capucins, de la Mayenne, arrivée du tramway, ouverture de l'autoroute.

Faiblesses :

- Une cité stigmatisée qui se vide et se paupérise et un manque de visibilité sur son devenir « urbain »
- Une école Gérard Philipe qui se vide et se fragilise

- Une oisiveté des enfants et des jeunes avec du vandalisme et des actes d'incivilités récurrents
- Des parents démunis
- Des associations peu nombreuses et fragiles
- Une absence de commerces et d'entreprises.

Actions du Cucs en 2007

15,8% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers pour 9% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers.

Les projets se répartissent autour de deux axes : Réussite et continuité éducatives, Habitat et cadre de vie.

Préconisations

- Soutenir et valoriser la mobilisation des habitants ressources et tenir les engagements
- Préparer le devenir et l'évolution de la cité Verneau. Améliorer l'image du quartier
- Réguler les phénomènes de violence qui perdurent
- Favoriser l'installation d'entreprises et services dans l'attente de l'aménagement du plateau des Capucins.

Actions en cours

- Soutien aux parents,
- Services de proximité,
- Animation jeunesse,
- Insertion socio-professionnelle des jeunes,
- Animation interculturelle,
- Formation des acteurs (adolescence),
- Accompagnement scolaire,
- FPH
- Jardins en pied d'immeuble.

Quartier Belle-Beille

Population 1999

12 902 habitants
8.5% de la ville

Problématiques territoire

Atouts :

- Des lieux associatifs de proximité avec une dynamique partenariale forte s'adressant à tous les publics : enfance, jeunesse, adultes et personnes âgées
- Des services publics présents dans le quartier
- La présence d'un pôle de territoire municipal Belle-Beille/Lac de Maine
- Une opération de rénovation urbaine lourde qui vise à rendre le quartier, plus attractif et à améliorer les conditions de vie des habitants (création de services de proximité, sécurisation des voies, résidentialisations...).
- Une zone franche urbaine avec le développement d'entreprises et d'emplois, mais avec un bilan nuancé (projet ayant répondu partiellement à l'offre d'emploi pour un public en difficulté du quartier).

Faiblesses :

- Une grande précarité identifiée par les acteurs locaux sur le secteur Notre-Dame-du-Lac (population isolée « avec des conditions dramatiques », souffrances psychologiques)

- La situation des demandeurs d'emploi, le taux de chômage de longue durée, le nombre de demandeurs d'emploi même s'il s'améliore
- Les ressources des ménages ainsi qu'une présence forte de « travailleurs pauvres »
- Une offre de services nouvelle (paramédical, multimédia, communication) mais perte de commerces de proximité
- Une difficulté pour les associations de mobiliser les habitants sur des manifestations qui étaient autrefois partagées et qui ne le sont plus.

Actions du Cucs en 2007

12,3% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers pour 4% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers.

Les projets se répartissent autour de trois axes : Réussite et continuité éducatives, Santé, Habitat et cadre de vie.

Préconisations

- Poursuivre le travail en direction des familles et des jeunes, porté par le centre social Jacques Tati
- Conforter le maillage social et associatif
- Soutenir les habitants fragiles (personnes isolées, précaires...)
- Poursuivre le travail autour de l'avenue Notre-Dame-du-Lac dans la restructuration du quartier.

Actions en cours

- Soutien aux parents,
- Insertion sociale des jeunes en difficulté,
- Accompagnement scolaire,
- FPH,
- Alimentation et santé.



Les signataires du CUCS souhaitent confronter, annuellement, les rapports d'observation et d'activité du CUCS afin d'analyser collégalement l'année écoulée et prendre les éventuelles décisions de réajustements de leurs interventions. Ce temps d'analyse partagée autour de l'évolution d'indicateurs de contexte, de l'analyse des réalisations et des financements accordés au titre du CUCS 2007 a eu lieu le 20 juin 2008. 135 personnes ont participé à ce temps d'échange.

Cette journée a mis en avant les éléments suivants :

- Si l'observation a permis de mesurer les écarts entre les différents territoires, elle a aussi révélé un certain nombre de limites. En effet, les chiffres sont conditionnés par le découpage géographique et l'évolution 2007 de certains indicateurs apparaît positive. Or les acteurs de terrain

nous mettent en garde contre le fait que les chiffres ne disent pas tout du social. La confrontation entre les chiffres et le vécu de ces acteurs de terrain reste indispensable. L'observation doit s'appuyer sur les discours entendus ou tenus par les uns et les autres :

Quelle place pour l'analyse des acteurs dans tout cela ?

- Des acteurs ont fait apparaître la nécessité de clarifier et réorganiser le fonctionnement du contrat (lisibilité des partenaires financiers, etc.). Les aspects financiers et administratifs leur échappent. Aussi, face à la place toujours plus importante que prend l'aspect administratif dans la politique de la ville, les professionnels ont formulé le souhait de remettre au centre du processus le tryptique traditionnel « élus – professionnels – habitants ».

Enjeux identifiés par le comité de pilotage 16 octobre 2008



Le comité de pilotage a réaffirmé les orientations indiquées dans le contrat cadre et dans l'appel à projet du Contrat urbain de cohésion sociale d'Angers, Trélazé et d'Agglomération 2007-2009. Il a notamment réaffirmé le rôle d'expérimentation et d'innovation du CUCS.

Cependant, la diminution attendue des financements publics exige :

- de déposer des projets plus précis et plus en adéquation avec les problématiques repérées sur les territoires
- d'élaborer des bilans et des évaluations portant davantage sur les impacts et les effets produits par les actions financées.

De plus, l'évolution du contexte général doit être prise en compte dans l'élaboration des projets :

- la paupérisation et la précarisation des habitants des quartiers
- la fragilisation socio-économique de certains territoires « à petite échelle »



*Les documents dont est issue cette synthèse
seront disponibles auprès des chefs de projet et partenaires du Cucs.*

*Le Contrat urbain de cohésion sociale et les fiches d'appel à projet
sont consultables sur le site d'ALM : www.angersloiremetropole.fr.*

